# 

* Datum : 22-02-2008
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2008027027
* Auteur : MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement. - Office wallon des déchets
Collecteurs agréés pour la collecte de déchets hospitaliers et de soins de santé de classe B2
Situation au 1
er janvier 2008
Pour la consultation du tableau, voir image